

Procès-verbal  
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
De l'école Paul-VI  
Séance 9 mai 2012

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 9 mai 2012  
à 19 :09, dans la bibliothèque de l'école, située au 666, Le Laboureur, Boucherville.

Étaient présents

Monsieur Dominic Bédard, parent  
Madame Sylvie Béchette, parent  
Monsieur Alexandre Thibodeau, parent  
Monsieur Claude Bissonnette, parent  
Madame Josée Hamel (représentante de l'OPP)  
Madame Marie Sylvie Laurin, enseignante  
Madame Julie Lacombe, enseignante  
Madame Marie-Christine Brunet, enseignante  
Madame Brigitte Archambault, enseignante

Participait également

Madame Monique Ratté, directrice par intérim

Étaient absents

Madame Mélanie Gilbert, représentante du personnel et du service de garde  
Madame Nathalie Roy, parent, représente du comité de parents  
Madame Christyne Tremblay, directrice

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H 15**

Madame Monique Ratté, préside l'assemblée  
Ouverture après avoir constaté qu'il y avait quorum.  
Madame Ratté demande qui serait intéressé par le poste de président.  
Madame Ratté demande si quelqu'un d'autre veut animer l'assemblée

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver  
**L'ordre du jour**

3. **REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 09 mai 2012**

CE 11-12-818

**3.1 Lecture et adoption :**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de ne pas approuver le procès verbal du 4 avril, car il manque des points.**

Il est suggéré par l'assemblée qu'il serait important de joindre au procès verbal tous les documents approuvés par courriel.

Il est aussi expliqué la façon de faire pour approuver un document par courriel pour que nous puissions voir les membres du CE qui ont répondu.

**3.2 Suivi des actions à prendre à la suite de la dernière réunion**

Aucun

**4. Parole au public.**

Aucun public.

**5. Affaires courantes**

**CE 11-12-819 5.1 Cahiers d'exercices**

Madame Ratté nous informe que les documents ne sont pas prêts. Nous remettons ce point au prochain CE 12 juin prochain.

**Effets scolaires**

Madame Ratté nous remet les documents des effets scolaires pour 2012/2013 Ainsi que les documents comparatifs.

Monsieur Bissonnette s'interroge sur la quantité de choses demandées.

Madame Marie Sylvie Laurin intervient en expliquant : qu'il essaie de se fier Sur l'ensemble d'un élève type.

|              | <b>COMPARATIF</b> |                |
|--------------|-------------------|----------------|
|              | <b>2011/12</b>    | <b>2012/13</b> |
| Pré scolaire | 52.70 \$          | 56.15 \$       |
| 1re année    | 96.05 \$          | 90.75 \$       |
| 2e année     | 92.80 \$          | 97.45 \$       |
| 3e année     | 99.55 \$          | 91.65 \$       |
| 4e année     | 111.00 \$         | 108.70 \$      |
| 5e année     | 94.85 \$          | 98.85 \$       |
| 6e année     | 92.35 \$          | 94.50 \$       |

Monsieur Bissonnette demande s'il y a une limite au montant à charge pour les Effets scolaires.

Madame Ratté nous répond que non, \* Jugement / raisonnable.\*

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver l'organisation des effets scolaires.**

## **5.2 Photos scolaires.**

Madame Ratté nous informe que nous reconduisons le projet des photos scolaires avec la compagnie Caméléon pour l'année 2012/2013.

Il a été soulevé que nous pourrions voir à changer de fournisseurs en 2013-2014.

Il serait bien que les parents de l'OPP organisent un sondage pour savoir le taux de satisfaction des parents.

## **5.3 Organisation scolaire**

Madame Monique Ratté nous présente le tableau de projection MELS du 23 avril 2012. (voir tableau en annexe)

Nous revoyons ensemble les données de l'école Paul-VI.

Elle nous explique la raison des classes multi âge. Les critères de sélection des enfants choisis.

À cause du surnombre de certains groupes, des élèves sont appelés à changer d'école. Madame Ratté nous spécifie qu'ils suivent les règles de la politique des élèves en surplus.

Il y a questionnement sur le nombre d'élèves pour avoir une adjoint(e) à la direction à temps complet.

## **5.4 Grille matière**

Madame Ratté nous dit que la grille matière a été analysée par la commission scolaire. Il a été relevé que les matières en Univers social et Sciences et technologies n'apparaissent pas au 1<sup>er</sup> cycle. Elles doivent y être même si ces matières ne sont pas évaluées.

## **5.5 Reconnaissance des bénévoles**

Madame Ratté nous informe que le 5 juin 2012 de 14 :45 @ 18 hres, il y aura Une petite fête pour souligner nos bénévoles. Il a été mentionné que les élèves participeraient à cette petite reconnaissance

## **5.6 Campagne de financement.**

Nous reportons ce point au CE de juin 2012.

**5.7 Activité ‘ Bouge ... Bouge’ Grand défi Pierre Lavoie.**

L’activité se tiendra le 12 juin à 13 heures. Suite à cette activité  
La ville de Boucherville nous offre le spectacle Samajam.

**CE 11-12-820 5.8. Accueil des élèves du préscolaire.**

Le 6 juin 2012 Les professeurs du préscolaire seront libérés pour accueillir les futurs élèves. Les élèves du préscolaire seront pris en charge durant les heures de classe par les éducatrices du service de garde. Cette année seulement le service de garde peut offrir gratuitement cette sortie. Ils iront au Cache à l’eau de Boucherville. Les élèves quitteront l’école de 9 :30 et seront de retour à l’école vers 13 :30. Une lettre sera envoyée aux parents des élèves du préscolaire. (Voir document en annexe)

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d’approuver la sortie au Cache à l’eau.**

**CE 11-12-821 5.9 Budget O.P.P.**

Madame Ratté nous présente le tableau des activités de l’OPP. Le solde est de 1436.74 \$

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d’approuver le budget de l’OPP.

**CE 11-12-822 5.10 Sortie des 2es années (Parc-école L’Impact).**

Sortie privilège pour les groupes de 2e année. Les enfants se rendront à pied durant deux périodes de classe jouer dans les modules de ce parc. Il est difficile de déterminer une journée précise compte tenu de la température.

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d’approuver la sortie au Parc-école L’Impact.**

**5.11 Service de garde**

Madame Ratté nous informe que le nouveau système d’accès à l’école avec des puces électroniques sera fonctionnel à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Une lettre explicative sera envoyée aux parents des enfants utilisateurs du service de garde. (voir en annexe).

Des frais de 10.00 \$ seront facturés aux parents afin de sensibiliser les parents à la perte des puces. Dépôt remboursable lorsque l’enfant quittera définitivement le service de garde.

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d’approuver le dépôt de 10.00 \$.**

**6. Information**

**6.1 Parole a la directrice :**

Tout a été dit.

**6.2 Parole au représentant du personnel.**

Madame Brigitte nous dit que ls processus pour le film du spectacle vont bon train.

Madame Julie Lacombe nous confirme l'envoi de la lettre aux commanditaires. L'album des finissants est fini.

SERVICE DE GARDE : Madame Mélanie Gilbert est absente.

**6.3 Parole au membre**

Rien

**6.4 Parole au membre de OPP**

Rien

**6.5 Parole au représentant du Comité de parents.**

Absente

**6.6 Parole au président :**

Rien

**7.0 Autres sujets :**

Aucun

**8. Évaluation de la rencontre**

Très bien.

**CE 11-12-823 9. . Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 21 :20

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'approuver la levée de l'assemblée.